



Ai-je besoin d'un examen dentaire?

Tout le monde doit consulter son dentiste régulièrement. La raison est simple : même si vous vous brossez les dents et passez la soie dentaire tous les jours, seul votre dentiste peut détecter la présence d'affections à vos dents, vos gencives et votre bouche. L'examen

permettra de dépister les maladies de gencive, les caries, les obturations défectueuses, les dents cassées, les infections, les premiers signes du cancer de la bouche et d'autres affections qui pourraient nuire à votre état de santé général.

Même si vous avez des implants ou des prothèses dentaires, votre dentiste en vérifiera :

- l'usure
- l'ajustement
- l'hygiène

Si vous prenez des médicaments qui assèchent votre bouche ou font enfler vos gencives, il est nécessaire qu'un dentiste vous examine attentivement.

En quoi consiste l'examen dentaire?

Votre dentiste procède à un examen minutieux de vos dents, de vos gencives, de votre bouche et autour de votre bouche. L'examen dentaire comporte toutes ou certaines des étapes suivantes :

1. Mise à jour de vos antécédents médicaux

Il est important d'informer votre dentiste de votre état de santé général pendant la visite. Il doit savoir :

- si vous fumez
- si vous souffrez d'allergies
- si vous portez un appareil médical (un stimulateur cardiaque par exemple)
- si vous êtes enceinte
- si vous prenez des médicaments en vente libre ou sous ordonnance ou encore des produits à base d'herbes médicinales (le cas échéant, indiquez-lui les noms des médicaments et le dosage)